

LA REORGANISATION DU MONDE ET LE ROLE DE L'ONU

A -Historique

Les règlements du conflit portent également sur la réorganisation du monde par la mise en place d'une Institution internationale chargée de gérer la Paix et la sécurité collective. Cette institution est appelée l'ONU.

L'ONU est créée à la suite d'un long processus, qui part de 1941 à 1945. En effet, c'est à la **conférence de l'Atlantique d'Août 1941** que le président américain Roosevelt a émis l'idée « *d'une paix universelle par la sécurité collective* ». Cette idée fut proclamée dans la **Chartre de l'Atlantique**. En 1942, l'expression « Nations-Unies » est employée pour la 1^{ère} fois à la conférence de Washington. En 1943, à la conférence de Moscou les Alliés s'engagent à créer une organisation fondée sur « un pied d'égalité entre les états ». En Octobre 1944, à la conférence de Dumbarton Oak's (USA), les experts des pays alliés mettent sur pied l'ONU. En Février 1945 à Yalta, **Roosevelt, Churchill et Staline** approuvent le projet des experts en ajoutant au future Conseil de Sécurité deux autres Etats, à savoir la France et la Chine. L'adoption finale de l'ONU se fait le 26 Juin 1945 à la conférence de San Francisco (USA) par les cinq chefs d'États des pays fondateurs. L'ONU repose sur un certain nombre de principes fondamentaux et vise des objectifs essentiels à atteindre : *les principes*. Ils sont définis dans le préambule de la Chartre de l'ONU. Parmi ces principes, nous pouvons retenir *le respect de l'égalité entre les Etats, la liberté et la souveraineté des peuples*. Par rapport à ces principes, chaque peuple a le droit de s'autodéterminer c'est-à-dire de choisir la forme de régime qu'il désire à partir d'élections libres et démocratiques.

B- Les objectifs :

L'ONU s'est fixé comme objectifs dominants *la gestion de la paix dans le monde et la sécurité collective, mais aussi la consolidation de la solidarité et la coopération entre les peuples et les Etats en luttant contre la pauvreté et les multiples inégalités sociales*.

A cet effet l'ONU va mettre en place des structures de fonctionnement :

- **L'Assemblée Générale ;**
- **Le Conseil de Sécurité** : c'est l'instance suprême de l'ONU, composée de **15 membres** dont cinq disposent du **DROIT de VETO** et qui sont appelés « membres permanents » de l'ONU. Ce sont les USA, l'URSS, l'ANGLETERRE, la FRANCE et la CHINE. Le droit de veto annule toute mesure prise par le Conseil si toutefois un seul des membres permanents s'y oppose. Les dix autres membres du Conseil sont élus pour deux ans. Le Conseil de Sécurité est l'instance de décision en matière de maintien de la paix et de la sécurité dans le monde.
- **Le Secrétariat général ;**
- **Le Conseil Economique et Social ;**
- **La Cour Internationale de Justice.**

Au-delà des structures de fonctionnement, l'ONU se fait aider dans les domaines économiques et sociaux par des institutions spécialisées dont les principales sont : l'OMS pour la santé, l'UNESCO pour l'éducation, l'UNICEF pour l'enfance, la FAO et le PAM pour l'alimentation

et la nutrition, l'OIT pour l'emploi, la Croix Rouge pour le secourisme. L'ONU dispose en outre d'une force militaire d'intervention appelée « les casques bleus ». Cette intervention revêt trois aspects : l'interposition pour séparer des belligérants, l'action militaire pour imposer la paix, porter secours à des personnes en détresse en cas de catastrophe (tremblement de terre, inondation, éruption volcanique ...).

C- Bilan et perspectives de l'ONU

L'ONU a un bilan généralement mitigé ;

- les aspects positifs : l'ONU est parvenue à aider les peuples colonisés d'Afrique et d'Asie à être indépendants. Elle a aussi préservé le monde des risques d'une 3^{ème} guerre mondiale qui serait beaucoup plus dévastatrice à cause de l'arme atomique et des armes chimiques en profusion dans le monde. Enfin l'ONU, à travers les institutions spécialisées, a consolidé la solidarité et la coopération entre les nations à travers le monde et dans tous les domaines.

- les aspects négatifs : malgré ses réalisations multiples, l'ONU est confrontée à quelques difficultés. Il s'agit notamment :

- L'usage du Droit de Veto : celui-ci donne la prépondérance aux seuls pays permanents du CS, ce qui constitue un abus au regard du principe de l'égalité des Etats qui fonde l'organisation. D'autre part, les grandes puissances que sont les USA et la Russie se sont toujours servies du droit de veto pour se combattre étant donné l'antagonisme de leur idéologie.
- La quasi-impossibilité pour l'ONU d'instaurer la paix et la sécurité totales dans le monde : au sein de l'ONU, les rivalités entre les pays sont telles la prise des décisions et leur application sont le plus souvent source de débats houleux et très longs. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre les conflits permanents au Moyen-Orient (Palestine, Irak) que l'ONU n'arrive pas à résoudre jusqu' à présent.

Nous pouvons ajouter à tout cela que de nos jours, le Japon et l'Allemagne qui sont des états économiquement puissants et qui contribuent financièrement au soutien de l'ONU, restent toujours écartés du Conseil de Sécurité ; ce qui paraît injuste et nuit au bon fonctionnement de l'organisation.

Au regard de son bilan et plus particulièrement des aspects négatifs, il est envisagé depuis quelques années une réforme de l'Organisation des Nations Unies. Il est prévu l'élargissement du C.S. à d'autres Etats d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Latine et d'Europe. Le grand débat est de savoir s'il faut leur accorder en plus le fameux Droit de Veto. Ce que les grandes puissances ne semblent pas s'accorder.